



NOTICE D'INFORMATION SUR LA GESTION DES ASSOCIES ET DES TITULAIRES DE PARTS BENEFICIAIRES

Cette notice d'information a pour objet d'informer, de manière transparente, les personnes qui souscrivent des parts sociales de la Banque Raiffeisen (les « Associés ») ainsi que des parts bénéficiaires, ensemble désignées par l'expression les « Personnes Concernées », sur les traitements qui sont susceptibles d'être mis en œuvre à leur égard.

1. Responsable du traitement

Les données à caractère personnel (ci-après désignées les « données ») sont traitées par la Banque Raiffeisen s.c. (ci-après désignée la « Banque »).

La Banque a son siège principal à l'adresse suivante :

4 rue Léon Laval L-3372 Leudelange
Tél. : (+352) 2450 1
Fax. : (+352) 22 75 41
Email : secretariat.general@raiffeisen.lu

2. Finalités et base juridique des traitements

La Banque recueille et traite les données qui sont nécessaires pour la réalisation de ses activités :

Pour l'exécution des demandes des Personnes concernées en relation avec leur qualité d'Associé et/ ou de détenteur de part bénéficiaire

La Banque utilise leurs données en vue :

- gérer les parts sociales et les parts bénéficiaires ainsi que les registres y afférents (registre externe et interne pour les parts sociales, registre interne pour les parts bénéficiaires) ;
- organiser les Assemblées Générales ;

Pour l'exécution d'une obligation légale à laquelle elle est soumise

La Banque utilise ces données pour s'acquitter de différentes obligations, parmi lesquelles :

- répondre aux demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires dûment autorisées pour lutter contre la fraude fiscale ;
- remplir ses obligations en matière de déclarations ou de contrôle fiscal ;
- appliquer les dispositions résultant des réglementations bancaires et financières ou encore de la loi sur les sociétés commerciales en vertu desquelles elle doit

notamment déclarer aux autorités compétentes la liste des Associés et les autres pièces et mentions requises.

Aux fins d'intérêts légitimes poursuivis par la Banque

La Banque traite ces données afin de déployer et développer ses produits et services, d'améliorer sa gestion du risque et de défendre ses intérêts en justice, ce qui inclue les traitements tels que:

- établir des statistiques, des modèles ou des tests, pour optimiser la gestion du risque ou afin d'améliorer ses produits et services et en développer des nouveaux ;
- promouvoir des produits et services qui correspondent à la situation ou au profil des personnes concernées ;
- réaliser des enquêtes de satisfaction et des sondages.

3. Catégories de données traitées et provenance

La Banque peut être amenée à collecter différentes données concernant les Personnes concernées, parmi lesquelles :

- des données permettant d'identifier et attestant de leur identité (date et lieu de naissance, résidence, nationalité, pièce d'identité) ;
- des données permettant de les contacter ;
- des données sur leur activité professionnelle ;
- des données relatives à leur comportement, leurs habitudes et préférences liées à l'utilisation faite des produits et services de la Banque ou relatives aux échanges entre parties.

4. Catégories de destinataires des données traitées

Les données des Personnes Concernées sont partagées avec certains services internes de la Banque, dans le strict respect des missions confiées à ces services, pour la réalisation des finalités susvisées.

L'identité, l'adresse et la profession des Associés sont également communiquées au Luxembourg Business Register (LBR) qui fonctionne sous la tutelle du ministre de la Justice, pour publication au Registre de commerce et des sociétés (RCS) en application de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 (art. 813-5).

5. Durée de conservation

La durée de conservation de ces données est variable et dépend de la nature des données, des finalités poursuivies auxquels se rajoutent les délais de conservation imposés par des dispositions légales et réglementaires applicables. La Banque conserve ces données pour la plus longue des durées requises. Les délais peuvent également être allongés en cas de recours en justice. Dans ce cas les données sont conservées jusqu'au terme de la procédure judiciaire puis archivées selon les durées légales de prescription applicables.

Lorsqu'une donnée à caractère personnel est collectée pour plusieurs finalités ou que plusieurs dispositions légales et réglementaires sont applicables cumulativement, elle est conservée jusqu'à épuisement du délai de conservation ou d'archivage le plus long.

S'agissant des données du registre des Associés et du registre des parts bénéficiaires de la Banque, les informations sont conservées pendant toute la durée d'existence de la Banque et pendant 5 ans à compter de la date de la publication de la clôture de sa liquidation, en application des délais de prescription en droit commun, respectivement en matière commerciale et en matière civile.

6. Droits des Personnes Concernées

Dans les limites et conditions imposées par la législation, les Personnes Concernées bénéficient des droits suivants :

- **Le droit à l'information.** Tout en espérant que cette notice répond aux questions des Personnes Concernées, ces derniers peuvent contacter le Chargé de la Protection des Données de la Banque pour toute information complémentaire.
- **Le droit d'accéder à leurs données.** Les Personnes Concernées peuvent accéder à leurs données en contactant le Chargé de la Protection des Données de la Banque. Toutefois la Banque traitant une grande quantité de données, conformément à la loi, il pourra leur être demandé de préciser, avant toute fourniture de données, sur quelles données ou quelles opérations de traitement ou période précise la demande porte.
- **Le droit de rectifier leurs données** lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes.
- **Le droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPd, Service des plaintes, 15 Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux, www.cnpd.public.lu) si les Personnes concernées estiment que le traitement de leurs données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi (auquel cas la Banque vérifiera au préalable que ces conditions sont remplies), les Personnes Concernées bénéficient également des droits suivants :

- **Le droit de demander l'effacement** de leurs données.
- **Le droit de demander la limitation du traitement** de leurs données.
- **Le droit de s'opposer au traitement** de leurs données pour des usages de prospection ou pour tout autre motif légitime (sauf motif légitime et impérieux de la Banque à continuer le traitement).
- **Le droit à la portabilité** des données fournies à la Banque, dans la mesure où cela est techniquement possible.

Pour toute question concernant les traitements des données à caractère personnel effectués par la Banque, et pour toute demande relative à l'exercice de leurs droits, les Personnes Concernées peuvent s'adresser au Chargé de la Protection des Données (DPO) :

- par courriel : charge-de-protection@raiffeisen.lu
- par voie postale :

Banque Raiffeisen
Chargé de la Protection des Données
BP 111
L-2011 Luxembourg

Pour toutes demandes, les Personnes Concernées devront joindre une copie de leur pièce d'identité afin que la Banque puisse les identifier.

La présente notice d'information peut être amenée à évoluer pour protéger au mieux les données personnelles. La dernière version en vigueur est consultable sur le site internet de la Banque dans la rubrique Protection des données.